GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron CIE. GD. Unité BT. Code unité Procès-Verbal 1022/02 RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES-VERBAL DE SYNTHESE N° Pièce N° Feuillet 1 1

OBJET: Phénomène Objet Volant Non Identifié.

REFERENCE (S): B.E. N°25400 DEF/Gend/O.E/D.O/Rens du 28/09/92 et C.M.N°32600 DEF/Gend/O.E./D.O/Rens

TEMOIN: G O

Nous soussigné, B , J , Gendarme, APJ, en résidence à Agissant sous le contrôle de G , G , Major, O.P.J., en résidence à Vu les articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale, Rapportons les opérations suivantes :

-----0000 PREAMBULE 0000----

Le trois septembre deux mil deux MIIe G , O , étudiante en lettres supérieures, demeurant se présente au bureau de notre unité pour nous signaler l'observation qu'elle a faite la veille depuis la fenêtre de son appartement.

-----OOOO EXPOSE DES FAITS OOOO----

MIle G loue un appartement . Celui ci situé au étage bénéficie d'une vue dégagée en direction de l'ouest. Le 2 septembre 2002, il est 20 heures lorsque sans raison particulière elle se met à sa fenêtre. Elle remarque des lumières blanches très lumineuses dans le ciel. Elle pense qu'il s'agit peut être de fusées d'un feu d'artifice et n'y prête pas plus d'attention. Vers 21 heures 55, MIle G se repositionne au même endroit et remarque que les lumières sont toujours visibles. Aucun bruit n'est émis par celles ci, le rythme d'apparition s'est accéléré. Ces lumières arrivent du sud, sont de couleur rouge, puis deviennent brutalement blanches avant d'amorcer une descente vers le sol. Un objet, comportant 3 lumières blanches disposées en triangle, et dominé par une lumière rouge est observé. Celui ci, vers 22 heures 20 se met en mouvement à une vitesse estimée à celle d'un avion au décollage pour disparaître du champ de vision de MIle G . (cf pièce N°2).

L'A.P.J:

DESTINATAIRES		CLOTURE		TRANSMISSION	
1	M. le Préfet	Α	le 05/09/02	L'Adjudant G	P
1	M. le Général Commandant la région aérienne				
2	D.G.G.N. Bureau Défense Opération Sous direction des opérations Bureau renseignement situation				
1	Archives	Date et	signature	Date_signature e	t cachet

Nous avons pris attache avec le commissariat central de police de été indiqué qu'aucune observation similaire à celle effectuée par **Mile G** , où il nous a n'avait été relatée.

Nous sommes entrés en relation avec les services de météorologie de la région Aucun fait remarquable ne nous a été signalé.

Nous avons également contacté le service de la surveillance aérienne de l'aéroport de , où aucun fait anormal n'est apparu sur les écrans de contrôle.

Mentionnons que MIIe G n'est pas connue de notre unité ni du commissariat de police de Elle n'est pas non plus connue des gendarmes de la Brigade de son lieu de naissance. Nous avons également effectué des recherches a l'aide de l'outil informatique ou la requête auteur n'a rien donné.

MIle G ne semble pas faire l'objet d'un suivi psychologique, et tenait des propos cohérents lors de son audition.

Nous avons également cherché à savoir si MIIe G ne serait pas connue en tant que membre ou sympathisante de la secte localisée à Aucun élément en ce sens n'est ressorti.

En conséquence, nous transmettons ce présent dossier aux destinataires désignés lors de ce type de procédure.

Fait et clos à

le 05 septembre 2002.

L'A.P.J:

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron CIE.GD. Unité BT. Code unité Procès-Verbal 1022/02

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCES-VERBAL D'AUDITION

N° Pièce	N° Feuillet

	1022/02				2	1		
	•				•			
OBJET .: Aud	ition de Mademo	iselle G O	suite à l'obsen	vation d'un phéno	omène O.V.N.I.			
REFERENC du 08/11/85.	E: B.E. N°2540	00 DEF/Gend/O.	E/D.O/ Rens du 28/0	09/92 et C.M.N°3	2600 DEF/Gend/	O.E./D.O./ Rens		
	Nous souss	signé B	, J	, Gendarme, A	PJ, en résidend	ce à		
			sous le contrôle de G	G , Maj	jor, OPJ, comma	ndant l'unité		
		es 20 21-1 et 75						
		les opérations su						
	Contract of the Contract of th	Nous trouvant à entendons : PERSONNE CONCERNEE						
	Nom	ONCERNEE	Prénom		Nom usage			
	GI		Oı					
	Date naissance	Lieu naissance		Départ.	Pays			
		Lieu Halbaario		- Depart	FRANCE	A THE PARTY OF THE		
	Sexe	Situation Familiale	Nom marital		Nationalité			
	Féminin	Célibataire	Télép	phone	Française Profession			
					Etudiante en lettre	supérieure		
	Adresse		Code	postal Ville				
	qui déclare l	e 03 septembre	2002 à 20 heures 20)				
			une observation qu		le 2 septembre 2	002 dans le ciel		
	raison partic ouest quelquavaient une qu'elles se r par des pers séparant de	hez moi, au avec une exposi culière, j'ai remar ues lumières bla vitesse assez la approchaient du sonnes. Je n'y a ces lumières de	ition plein ouest. Verqué VENUS qui scir anches très lumineu ente qui avait ceper sol. J'ai pensé que ai donc pas prêté pl 500 mètres à 2 kilon environ 5 minutes	ers 20 heures je untillait dans le cie uses qui s'orientandant tendance a c'était des fusée d'attention qui mètres environ	el à l'ouest, lorsquaient du ciel ver à s'accroître au es de détresse ou ue cela. J'estime	na fenêtre sans le j'ai vu au sud s la terre. Elles fur et à mesure la d'artifice tirées la distance me		
	le ciel. Le ry disparue à l' observation constante p apparaissaie en plus brillaElles sei	heures 55 je m'y thme d'apparitio 'horizon, qu'une que je me suis ar rapport à l'h ent d'une couleur inte lorsqu'elles a mblaient toutes chaient le sol, o	r suis réinstallée, et j n était bien plus éler autre faisait son ap rendue compte qu norizon pour se fixe r rouge, pour ensuite arrivaient au point de tomber au même e car la vue que j'ai	evé qu'à 20 heure pparition dans le le ces lumières e er à la verticale e prendre brutale e chuteendroit, sans pour le chute.	es. A peine une lu ciel. Ce n'est qu' arrivaient du suc e de leur point emen une teinte ur autant que je	umière avait-elle là la fin de mon li à une altitude de chute. Elles blanche de plus puisse affirmer		

Code unité	Procès-Verbal	N° Pièce	N° Feuillet
	1022/02	2	2

Je tiens également à préciser que lors de mon observation le ciel était dégagé avec cependant
une légère brume à l'horizon. Il ne pleuvait pas et le climat n'était pas orageux. Il ne me semblait
pas qu'il y avait beaucoup de vent, et la température me semblait clémente
A le 3 septembre 2002 à 21 heures 10
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J.



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

SEPRA

20 mars 2003 DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-114

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE TERRITORIALE

V/Réf.: P.V. N° 1022/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,